



RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 00179

Numéro SIREN : 411 187 115

Nom ou dénomination : A.B. DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2016 sous le numéro de dépôt A2016/005718

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
GRENOBLE



1255249

Dénomination : A.B. DISTRIBUTION
Adresse : 2 rue René Cassin Zone Industrielle 38120 Saint-egreve -
FRANCE-

n° de gestion : 1997B00179
n° d'identification : 411 187 115

n° de dépôt : A2016/005718
Date du dépôt : 20/06/2016

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du
17/06/2016



1255249

20 JUIN 2016

Sous le N° 5918

SARL AB DISTRIBUTION

2 Rue René Cassin

38120 ST EGREVE

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

CONCERNANT LA TRANSFORMATION

DE LA SARL AB DISTRIBUTION

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

(le présent rapport comporte 3 pages)

Alp ! Conseils

GRENOBLE

Siège social :
8, rue Roland Garros
38320 EYBENS
Tél. 04 76 90 28 40
Fax 04 76 90 12 93
E-mail : ac@alpconseils.com

EXPERTISE COMPTABLE - COMMISSARIAT AUX COMPTES

GRENOBLE

Miniparc – Alpes Congrès
8 rue Roland Garros
38320 EYBENS
Tél. 04 76 90 28 40
Fax 04 76 90 12 93
E-mail : ac@alpconseils.com

Monsieur,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation de la SARL AB DISTRIBUTION en SAS, qui nous a été confiée par Assemblée Générale des associés en date du 13 Mai 2016, et en application des dispositions de l'article L.224-3 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

En application des dispositions de l'article L.223-43 du Code de Commerce, nous avons également établi le présent rapport sur la situation de votre société.

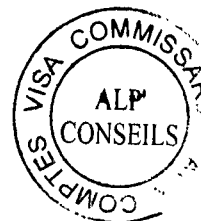
A cet effet, nous avons effectué nos interventions sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes relatives à cette mission. Les diligences mises en œuvre sont destinées à :

- Contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.
- Analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité d'exploitation.

Notre mission concernant cette opération de transformation, a été effectuée sur la base du bilan au 31/12/2015.

Les pièces justificatives de nos contrôles sont :

- Comptes annuels clos au 31/12/2015, et comparatif 31/12/2014
- Dossier de travail de l'expert-comptable,
- Pièces justificatives comptables et juridiques,
- Projet d'assemblée générale relatif à la décision de transformation,
- Projet de statuts modifiés.



Nous nous sommes assurés que les évènements intervenus durant la période intercalaire entre la date d'établissement des comptes annuels et la date du présent rapport n'étaient pas de nature à remettre en cause significativement le montant des capitaux propres.

La synthèse de notre analyse sur les comptes annuels de la société au 31/12/2015 se caractérise par les éléments suivants :

- Un chiffre d'affaires qui s'élève à 1 728 005 €,
- Un résultat net qui se monte à 764 €
- Une situation nette de 171 640 € pour un capital social de 7 622 €.

La situation nette arrêtée à la date du rapport se décompose comme suit :

Capital social :		7 622 €
Réserve Légale :	+	762 €
Autres réserves :	+	213 929 €
Report à nouveau :	-	51 438 €
Le résultat s'élève à :	+	764 €
Distribution de dividendes :	-	45 000 €
Soit une situation nette de :	+	126 640 €

Une distribution de dividendes a été décidée le 14-03-2016 pour 45 000 €.

L'assemblée générale extraordinaire doit se prononcer afin d'approuver le projet transformation de la société en SAS.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas identifié d'avantages particuliers.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Eybens, le 17 Juin 2016

Jacques-Olivier MARCOU
Commissaire aux Comptes
SAS ALP CONSEILS

